POSTULAT

Bienne s'engage contre le racisme

Le Conseil municipal est prié d'entreprendre les démarches nécessaires en vue d'une adhésion de la ville de Bienne à la coalition européenne contre le racisme.

(des villes)

Développement

La coalition internationale des villes contre le racisme est une initiative lancée par l'UNESCO en mars 2004. Elle vise à établir un réseau des villes intéressées par l'échange d'expériences afin d'améliorer leurs politiques de lutte contre le racisme, la discrimination, la xénophobie et l'exclusion.

En effet, pour mettre en œuvre les conventions internationales, l'UNESCO relève qu'il est extrêmement important d'impliquer les acteurs sur le terrain, y compris les victimes des discriminations. Dans ce contexte, les autorités municipales, en tant que décideurs politiques au niveau local, sont considérées comme les acteurs-clés.

En tant que coalition régionale, la coalition européenne (des villes) contre le racisme s'est dotée de son propre plan d'action en 10 points. Celui-ci se compose d'engagements dans différents domaines de compétence locale tels que l'éducation, le logement, l'emploi ou les activités culturelles. Il contient de nombreuses propositions de projets à mener pour sensibiliser à la thématique du racisme, soutenir les victimes, assurer une information et une participation des habitants, etc. Il comprend également des idées de projets en matière de diversité culturelle et en milieu scolaire. En Suisse, 6 villes (Berne, Genève, Lausanne, Lucerne, Winterthur et Zurich) sont membres de la coalition.

En 2009, la ville de Bienne s'était déjà distinguée dans la lutte contre le racisme en organisant, conjointement avec la Commission fédérale contre le racisme, une manifestation destinée à lancer le « Manifeste de la Suisse diverse ». En adhérant à cette coalition, la ville de Bienne donnerait aujourd'hui un signal clair : elle montrerait sa volonté de combattre de manière résolue toute discrimination basée sur la couleur de peau, l'origine, la langue ou les convictions religieuses, discriminations qui ont lieu quotidiennement à Bienne, de manière ouverte ou cachée. La ville s'engagerait à prendre un certain nombre de mesures, pour chacun des 10 points du plan d'action. Leur mise en œuvre pourrait être confiée au Centre de compétence MULTIMONDO, qui, depuis deux ans, gère avec succès l'antenne SOS Racisme.

L'adhésion à la coalition des villes contre le racisme permettrait à la ville de Bienne d'être en adéquation avec ses efforts pour promouvoir l'intégration des migrantes et des migrants, car le racisme entraîne l'exclusion et constitue précisément un frein à cette intégration.

Le 15 mars 2012

Roland Gurtner, PASSERELLE